



# Communiqué

## FO LANCE UNE CAMPAGNE POUR LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT DES AGENTS TERRITORIAUX

Les agents territoriaux \*, qu'ils soient fonctionnaires, contractuels ou salariés de droit privé, ont répondu présent depuis le début de la crise sanitaire.

Ils ont adapté leurs organisations de travail, se sont portés et se portent encore volontaires pour assurer de nouvelles missions, dont plus récemment les centres de vaccination. Parallèlement, ils ont subi le manque d'équipement de protection, la suppression de jours de congé, le stress du télétravail, et aussi, comme de nombreux citoyens, ont été touchés par la maladie. En effet, les agents territoriaux ne sont pas naturellement immunisés contre le Coronavirus, malgré cela, ils ont accepté de mettre leur santé en jeu pour recevoir le public, accueillir nos enfants, soigner les personnes âgées, continuer à apporter des aides aux plus démunis, ramasser nos poubelles, porter secours, nettoyer nos égouts (ou le virus circule dans les eaux usées), ...

Qu'ont-ils eu en retour ? quelques mots pour les « 2<sup>ème</sup> ligne », pour quelques-uns une prime « Covid ». Surtout, ils ont vu leurs droits réduits, leur temps de travail allongé, leurs conditions de travail se détériorer.

Devant ce constat, la Fédération des services publics et de santé FO, à travers sa branche « services publics » a décidé de lancer une campagne pour la reconnaissance de tous ces agents en charge du service public local, en excluant aucune filière, aucun secteur.

Dans un premier temps, nous allons demander à tous les syndicats FO relevant de notre secteur de nous faire remonter un maximum d'informations sur les conséquences de cette crise sanitaire afin d'affiner nos informations.

Une fois ces informations recueillies, notre Fédération FO va saisir les autorités gouvernementales (ministères) et associations d'employeurs (ADF, AMF, ...) pour leur faire part de nos analyses et des revendications portées par les agents. En fonction des réponses apportées, la Fédération décidera des suites à donner et des actions à mener pour qu'enfin, au-delà des mots, nos collègues soient enfin reconnus.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans celle de la confédération FO pour la reconnaissance de tous les salariés dits de « 2<sup>ème</sup> ligne » qui sont d'ailleurs souvent dans les faits, en première ligne.

*\*Plus de 70% de ces agents sont de catégories C, souvent payés au niveau du SMIC, et pour certains en temps partiel imposé, avec des salaires très souvent inférieurs à 800 euros/mois.*

**Contacts** : Dominique REGNIER : 06 83 82 38 76  
: Johann LAURENCY : 06 20 21 09 57

Le secrétariat fédéral

Paris, le 11 février 2021

Fédération des Personnels  
des Services Publics et  
des Services de Santé  
Force Ouvrière

[www.fo-publics-sante.org](http://www.fo-publics-sante.org)  
[fo.sante-sociaux@fosps.com](mailto:fo.sante-sociaux@fosps.com)  
[fo.territoriaux@fosps.com](mailto:fo.territoriaux@fosps.com)

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome  
75017 PARIS